REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-711 DU 18 NOVEMBRE 2005

Chargeant Monsieur **Dorothé SOSSA**, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Madame **Dorothée Akoko KINDE-GAZARD**, Ministre de la Santé Publique pour compter du **17 au 24 novembre 2005**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Pour compter du **17 au 24 novembre 2005**, Monsieur Dorothé SOSSA est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Dorothée Akoko KINDE-GAZARD.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 18 novembre 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS: PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - SGG - MFPSS 2

- MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20

- DEPARTEMETS 12 - JO. 1.-